

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 22 décembre 1852](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Allyre Bureau, 22 décembre 1852

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#) est destinataire de cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Régnier](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 décembre 1852](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméGodin envoie 99 F à Allyre Bureau, montant de cotisation à la rente de l'École sociétaire. Il lui indique qu'il pensait recevoir une lettre de lui au sujet de

l'affaire de Condé[sur-Vesgre] dont ils ont parlé. À propos d'Émile Godin : Godin n'a pas à se plaindre de la maison de monsieur Reynier [Régnier], mais l'enseignement qui y est dispensé ne répond pas à ses attentes ; Godin voudrait que son fils apprenne l'anglais et même l'allemand, et les sciences exactes appliquées aux arts chimiques et mécaniques ; Godin demande à Bureau s'il se trouve parmi les écoles et collèges de Paris un établissement où l'on puisse soustraire un enfant aux conditions du programme des études ; il remercie madame Bureau des soins prodigués à son fils.

SupportLe nom du destinataire et la date de rédaction sont manuscrits à la plume dans la marge de la page du registre. Soulignements du texte au crayon rouge.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Enfance](#)

Personnes citées

- [Bureau, Zoé \(1813-\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Régnier \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Condé-sur-Vesgre \(Yvelines\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBureau, Allyre (1820-1859)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographiePolytechnicien, journaliste, musicien et fouriériste français né en 1820 à Cherbourg (Manche) et décédé en 1859 à Kellum's Spring (Texas, États-Unis).

Après l'exil de Victor Considerant et de François Cantagrel à Bruxelles en 1849, Bureau est le principal représentant de l'École sociétaire en France. Godin et Bureau se fréquentent à cette époque. C'est Bureau qui initie Godin au spiritisme en 1853 ; c'est à la famille Bureau que Godin demande de veiller sur son fils Émile, alors élève au collège Chaptal. Bureau et Godin sont, avec Ferdinand Guillon, les trois gérants de la Société de colonisation euroéo-américaine du Texas fondée par Victor Considerant en 1854. Allyre Bureau se rend à Dallas au Texas en 1856 pour prendre la direction de la colonie de Réunion.

---

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

---

NomRégnier

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieMaître de pension à Paris au milieu du XIXe siècle. Le nom peut être

orthographié Reynier dans la correspondance de Godin.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation1 p. (75)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

A. M<sup>e</sup> Bureau.  
le 22. 2<sup>e</sup>. 1832.

Mon ami.

48

Vous trouverez ci-inclu F. 99. en règlement des touches qui y sont jointes; quand à celles qui ne concernent elles doivent représenter le montant des sommes que je pense vous avoir remises cette année.

Veuillez me transmettre les reçus qui me reviennent afin que je puisse rétablir un peu d'ordre dans ma perception qui a un peu souffert par les motifs que vous savez.

Je pensais recevoir une lettre de vous qui m'aurait mis au courant de l'affaire de Cordé dont nous nous sommes entretenus; la chose en est donc restée là?

Je recevrai de vos nouvelles avec plaisir.

J'éprouve aussi le besoin de vous entretenir un peu de mon fils. Je ne crois pas avoir à me plaindre des soins donnés à son éducation jusqu'à ce jour chez Monsieur Reynier; les quelques progrès qu'il a fait m'en sont un témoignage, mais j'ai comme cela arrivé assez souvent été un peu séduit avant son entrée dans cette maison par un prospectus de l'enseignement que monsieur Reynier est loin d'être dans la possibilité de pouvoir accorder à ses élèves.

Je désirerais par exemple lui voir enseigner l'Anglais et même l'Allemand en ne négligeant rien de ce qu'il peut apprendre des sciences exactes en vue surtout des arts chimiques et mécaniques pour lesquels sera je pense sa prédilection, vous me feriez bien plaisir si vous pouviez m'indiquer ce que j'aurais à faire pour atteindre ce résultat.

Est-il possible maintenant de trouver parmi les collèges ou les Ecoles de Paris un établissement dans lequel on puisse soustraire un enfant aux conditions du programme des études que je me sens fort peu disposé à accepter pour l'éducation de mon fils; peu au courant de cette affaire je vous prie de recevoir de vous des renseignements qui me seront utiles pour me guider dans la marche que je désire suivre pour faire gagner à mon fils trois ou quatre ans qu'il pourra consacrer à l'étude de choses qui lui seront complètement inutiles.

Dites à Madame Bureau nos remerciements amicaux pour les bontés qu'elle a pour lui et croyez à ma sincère affection.